

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE SKIKDA
COMMISSION DE DISCIPLINE

P.V N°03 DU 17 Janvier 2022.

Saison 2021/2022.

Membres Présents

- BENCHAABEN Abdeljalil (Président).
- GUEDDAH Farid (Secrétaire).
- MESKINE Ahcene (Membre).
- RALID Chaabane (Membre).

Affaire n°13 / Rencontre ASEC / WJS (S) du 14 Janvier 2022.

Joueurs/

- GUERIREM Moussa Lic. 21613 (ASEC) Avertissement.
- BOURGHIDA Ahmed Lic. 21205 (WJS) Avertissement.
- BOUDFAA Lamine Lic. 21218 (WJS) est suspendu un (01) match ferme pour contestation de décision + 1000 DA amende.

Affaire n°14 / Rencontre IRBC / NRBOA (S) du 14 Janvier 2022.

Joueur/

- ALIZAOUI Youcef Lic. N°21705 (IRBC) Avertissement.

Affaire n°15 / Rencontre TMS / WAT (S) du 14 Janvier 2022.

Joueurs/

- SAADI Hani Lic. N°21523 (WAT) Avertissement.
- REDJEM Fouzi Lic. N°21505 (WAT) Avertissement.
- KERCHE Nour-eddine Lic.N°21506 (WAT) Avertissement.
- TEBABLA Ibrahim Lic.N°21304 (TMS) Avertissement.
- AIB Mounir Lic.N°21305 (TMS) Avertissement.

Affaire n°16 / Rencontre FCT / MOT (S) du 14 Janvier 2022.

Joueurs/

- BOUAITA Ahmed Lic.N°21109 (FCT) Avertissement.

-BOUSSELIOU Houcine Lic.N°21004 (MOT) Avertissement.

-TALEB Youcef Lic.N°21013 (MOT) Avertissement.

Affaire n°17 / Rencontre CRCK / ABZ (S) du 15 Janvier 2022.

Joueurs/

-DEROUICHE Oussama Lic.N°21907 (CRCK) Avertissement.

-ABDENNOURI Samir Lic. N°211212 (ABZ) Avertissement.

Affaire n°18 / Rencontre MAB / JSBA (S) du 15 Janvier 2022.

Joueurs/

-SELLAOUI Kheir-eddine Lic. N°21802 (MAB) Avertissement.

-LOUMI Akram Lic. N°21118 (JSBA) Avertissement.

-BOUGHAREB Yazid Lic. N°21112 (JSBA) Avertissement.

-Mr HEUCHI Fateh, entraineur de l'équipe du MAB est suspendu un (01) match ferme pour contestation de décision + 1000 DA amende.

Affaire n°12 (Bis) / Rencontre JSBA / JHK (S) du 07 Janvier 2022.

-Après avoir auditionné le président de l'équipe du JSBA (Mr RABHI Rachid), la commission de discipline décide de le suspendre six (06) mois fermes de toute fonction officielle dont trois (03) mois avec sursis pour comportement anti sportif (C.A.S) envers officiels (propos diffamatoires) + 5.000 DA amende.

Le Président

BENCHAABENE. A

Le Secrétaire.

GUEDDAH. F